



Directrice ou directeur des études

Le Collège de Maisonneuve est un établissement d'enseignement supérieur reconnu pour la qualité de ses programmes et centré sur la réussite éducative de sa population étudiante, qui compte environ 7 500 personnes, jeunes et adultes.

Une gamme complète d'activités et de stages favorisent l'ouverture, le dépassement de soi et l'engagement des étudiantes et des étudiants, dans son milieu et à l'international, notamment sur le plan social, culturel et sportif. Une vie interculturelle active contribue au dynamisme de Maisonneuve et enrichit l'ensemble de la communauté.

En considérant ses quatre centres de recherche, dont trois centres collégiaux de transfert de technologie, le Collège figure parmi les établissements influents en matière de recherche, contribuant à l'enrichissement de la formation et à l'accès à l'innovation pour les organisations d'ici et d'ailleurs.



QUALIFICATIONS EXIGÉES

- Un grade universitaire de deuxième cycle ou de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié ;
- huit (8) années d'expérience pertinente, dont au moins quatre (4) dans un emploi de cadre ;
- une expérience en pédagogie collégiale, notamment en enseignement, est fortement priorisée ;
- une connaissance approfondie des enjeux et du fonctionnement de l'enseignement collégial, tant technique que préuniversitaire ainsi que de la formation continue ;
- une bonne connaissance des enjeux et de l'environnement légal, administratif et financier dans lequel s'organise la formation ;
- une excellente maîtrise de la langue française parlée et écrite qui se traduit par des communications claires et de haut niveau.

LE CONTEXTE

La Direction des études est au cœur de la réalisation de la vision et de la mission éducatives du Collège de Maisonneuve. Elle exerce un leadership mobilisateur afin de soutenir la persévérance et la réussite étudiante, d'assurer la qualité de la formation et de promouvoir l'innovation pédagogique.

Guidée par les valeurs d'ouverture, d'équité, de collaboration et d'engagement, elle veille au maintien d'un environnement d'apprentissage de très grande qualité, inclusif, accessible et propice au vivre-ensemble. Elle favorise également la concertation entre tous les acteurs du Collège envers la réussite et contribue au rayonnement de l'institution par l'arrimage de l'enseignement, de la recherche et de l'engagement dans la communauté.

Ainsi, la Direction des études joue un rôle déterminant dans l'atteinte des orientations stratégiques 2025-2030 et dans la formation de personnes compétentes, engagées et prêtes à agir dans un monde en profonde transformation.

La personne recherchée exercera ses responsabilités en tenant compte d'éléments contextuels particuliers, dont notamment :

- la mise en œuvre d'un nouveau Plan de réussite ;
- une gestion rigoureuse des ressources dans un cycle de compression des finances publiques ;
- la croissance démographique prévue dans la région de Montréal et la nécessité d'optimiser l'utilisation de nos espaces en maintenant le milieu accueillant et l'enseignement de grande qualité ;
- le maintien d'une éducation humaniste dans le contexte des défis posés notamment par le développement rapide de l'intelligence artificielle ;
- l'augmentation des préoccupations à l'égard des enjeux environnementaux ;
- la diversité des besoins de la population étudiante et les transformations rapides de la société ;
- le développement et l'actualisation des programmes d'études dans le but d'en assurer l'attractivité, la pertinence et de favoriser la réussite éducative ;
- les opportunités de collaboration avec d'autres institutions, notamment les universités ;
- le soutien et la valorisation de la recherche et son transfert dans les programmes d'études ;
- la valorisation et la reconnaissance de l'engagement du personnel, notamment dans une optique de rétention ;
- la nécessité de réitérer et de défendre l'importance du réseau collégial au sein de différents ministères, organismes et institutions.

RÉSUMÉ DE LA FONCTION

Sous l'autorité de la direction générale, la personne qui occupe l'emploi de directrice ou de directeur des études est responsable de la planification, de l'organisation, de la direction, du contrôle, de l'évaluation et du développement de l'ensemble des programmes d'études et de l'ensemble des services, des ressources et des activités reliées à l'apprentissage, à l'enseignement, à la réussite, à la persévérance et à la diplomation des étudiantes et étudiants.

Dans la réalisation de sa fonction la personne qui occupe l'emploi de directrice ou de directeur des études et, à ce titre, a la responsabilité de :

- Appliquer le Règlement sur le régime des études collégiales ;



PRÉSENTATION DE CANDIDATURE

Pour postuler, veuillez contacter :

Dominique Décarie

Présidente

ddecarie@decarietransearch.com

514 591-2530

Kendra Fayard

Directrice principale, Services-
conseils

kfayard@decarietransearch.com

514-999-9603

**Date de fin du dépôt des
candidatures :**

Lundi 12 octobre 2026 à 23h59

Toutes les informations reçues
seront traitées de façon
confidentielle et seules les
personnes retenues seront
contactées.



DATES À PRÉVOIR

Entrevues :

**Semaine du 2 et du
9 novembre 2026**

Tests et références :

Semaine du 16 novembre 2026

Entrée en poste :

Janvier 2027



SALAIRE ET CONDITIONS

**Le traitement se situe au
niveau de la classe 13, soit de
135 727 \$ à 180 966 \$.**

Les conditions de travail sont
établies selon le [Règlement
déterminant certaines conditions
de travail des hors cadres des
collèges d'enseignement général
et professionnel.](#)



- Élaborer et assurer la responsabilité de la mise en œuvre du Plan de réussite intégré au Plan stratégique du Collège ainsi que du Projet éducatif du Collège ;
- Présider la Commission des études ;
- Être membre d'office du conseil d'administration du Collège. Elle y représente la Commission des études et doit notamment répondre de la qualité des programmes d'études, de la qualité de l'enseignement, de l'évaluation des apprentissages et du Plan de réussite ;
- Implanter une vision à moyen et long terme du développement pédagogique ;
- Être première responsable de l'organisation des activités d'enseignement et d'apprentissage, ainsi qu'élaborer, recommander et modifier au besoin un calendrier scolaire qui respecte les conditions prévues au Règlement sur le régime des études collégiales ;
- Diriger et évaluer le personnel sous sa responsabilité immédiate, notamment les directions adjointes ;
- Représenter le Collège lors de la négociation et de la conclusion de partenariats stratégiques en lien avec l'enseignement ;
- Représenter le Collège et le réseau auprès de diverses instances internes et externes, notamment le ministère de l'Enseignement supérieur.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS RECHERCHÉES

La personne choisie pour occuper le poste de directrice ou directeur des études manifeste un ensemble de compétences et de qualités compatibles avec le Projet éducatif et le Plan de réussite du Collège et qui lui permettront de répondre aux enjeux stratégiques actuels.

Pour assumer ce rôle, il est nécessaire :

- de faire preuve d'un leadership qui se traduit par une capacité de concerter et de rallier les membres de la communauté autour d'une vision articulée et inspirante de la réussite étudiante, et ce, dans le respect des valeurs et des particularités de l'institution ;
- d'agir selon les valeurs institutionnelles qui reposent notamment sur la concertation, la transparence du processus décisionnel, la circulation de l'information et la gestion participative ;
- de manifester un intérêt pour l'innovation et d'être orienté vers l'atteinte de résultats issus de pratiques de collaboration axées sur des solutions négociées, la responsabilisation collective, la reconnaissance des expertises et le sentiment d'appartenance ;
- d'établir des liens de confiance avec les membres du personnel ainsi qu'avec la population étudiante ;
- de tenir compte de l'impact du contexte budgétaire et d'adopter une approche graduelle dans l'atteinte des résultats au profit de l'ensemble des groupes ;
- de soutenir le développement des compétences de l'ensemble du personnel de sa direction en fonction des besoins du Collège ;
- de soutenir et outiller les enseignantes et enseignants ainsi que toutes autres parties prenantes concernées face à l'importance de l'inclusion des étudiants et étudiantes ayant des besoins particuliers et de les outiller à cette fin ;
- de composer avec des situations variées, imprévues et parfois déstabilisantes, de réagir avec ouverture et mesure, dans le souci de préserver la qualité des relations humaines ;
- de gérer la complexité des mandats en se mettant à l'écoute de la communauté, puis en proposant des solutions appropriées ;
- de démontrer une capacité de priorisation et de prise de décision dans un contexte complexe, qui évolue rapidement ;
- de posséder des qualités d'ordre relationnel et intellectuel de haut niveau, notamment des capacités de synthèse et de discernement ;
- de démontrer une forte capacité à établir et à maintenir une collaboration avec les autres directions et une cohérence au sein de l'équipe de la direction des études.